



Plan de continuité administrative et procédures très précises pour un protocole de reprise en services académiques

Madame la Rectrice,

Un CHSCTA est prévu en visioconférence demain à 9h 30.

Nous souhaitons que les débats de cette instance débutent par l'étude d'un protocole très précis de reprise du travail en services académiques.

Les protocoles sanitaires relatifs à la réouverture des écoles, collèges et lycées sont connus. Dans la mesure où rien ne nous a été transmis pour la réouverture et le fonctionnement post 11 mai des services académiques, nous n'avons à ce jour aucune information sur les conditions de reprise du travail par les personnels ATLSS au rectorat et dans les 3 DSDEN de l'académie, alors que le 11 mai approche à grands pas. La question bien compréhensible que se posent quasiment tous nos collègues : « Que fait-on lundi ? »

Nous souhaitons avoir communication, avant la tenue du CHSCTA, du Plan de continuité administrative et des procédures très précises pour un protocole de reprise du travail dès le lundi 11 mai 2020 par les personnels ATLSS exerçant en services académiques. Ce document a déjà été demandé lors du dernier CHSCTA sans succès à ce jour. A notre sens, le retour aux postes de travail doit être très progressif et doit se faire dans le respect de consignes sanitaires très strictes (respect de la santé et de la sécurité des personnels sur leurs lieux de travail).

Lors de son échange du 29 avril avec les représentants du personnel du service public, Olivier Dussopt est revenu sur la question du télétravail, devenu la "règle impérative" dans la fonction publique depuis le début du confinement, sauf pour les agents dont la présence était requise pour des nécessités de continuité de service. Et de préconiser, à l'instar de ce qu'a fait le Premier ministre pour l'ensemble des salariés, "le maintien autant que possible d'un maximum de télétravailleurs" dans le service public à compter du 11 mai 2020.

Il nous semble évident que cette communication doit nous être faite dans l'urgence, tant aux membres du CHSCTA d'ailleurs qu'aux membres du CTA, afin qu'une discussion sur l'organisation de la reprise des services académiques soit engagée dans ces instances.

Je vous remercie de l'attention toute particulière que vous porterez à la présente requête.

Bernard GUEANT
Secrétaire académique du SNASUB-FSU Amiens
Secrétaire adjoint du CHSCTA de l'académie d'Amiens

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Bernard Gueant', written over a horizontal line.

Copie à Philippe LALOUETTE, membre du CTA.